

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

SARL EL FALLAH, dont le siège social sis à : 03 Cité El Kerma wilaya de Bechar, titulaire du marché n°055/2023 du 04 mai 2023, portant « les travaux de réalisation des infrastructures (ouvrages et VRD) au niveau d'AIN TEMOUCHENT », objet de visa CSM N°576/2023 du 30 avril 2023, est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Lenteur dans la cadence de réalisation par rapport au planning d'exécution des travaux ;
- Le non-démarrage des travaux dans certains bâtiments.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre du groupement, conformément à la réglementation en vigueur.